



Simiane-Collongue

MAIRIE DE
SIMIANE-COLLONGUE
Place le Sévigné
13109 Simiane-Collongue
Arrondissement d'Aix-en-Provence

15/2025

**DECISION DU MAIRE PORTANT
SUR LA DEMANDE DE
SUBVENTION AUPRES DU
CONSEIL DEPARTEMENTAL AU
TITRE DU DEVELOPPEMENT DE LA
PROVENCE NUMERIQUE**

Publié le 26 mars 2025

Le Maire,

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;
Vu la délibération en date du 28/02/2025 portant sur la demande de subvention auprès du conseil départemental dans le cadre de l'aide au développement de la Provence numérique

Considérant que la commune a le projet de faire l'acquisition de matériels éligibles à ce dispositif en vue d'améliorer et d'équiper les écoles primaires,

DECIDE :

ARTICLE 1

Décide de promulguer la délibération n°7/2025 relative à la demande de subvention auprès du conseil départemental dans le cadre de l'aide au développement de la Provence numérique

ARTICLE 2

D'approuver l'acquisition de l'équipement et de l'espace numérique de travail de l'école élémentaire Marius Roussel

ARTICLE 3

D'approuver le plan de financement prévisionnel ci-dessous faisant apparaître les participations financières du département (Provence Numérique) et de la commune (autofinancement)

	Financement Provence Numérique - DEPARTEMENT			Autofinancement commune 40% minimum
	Dépense HT	Taux	Subvention CD13	
DS jusqu'à 200.000 € HT	3415,66€	60%	2049,40€	1366,26€
DS ressources	400 €	60%	240 €	160€
TOTAL	3815,66€		2289,40 €	1526,26 €

ARTICLE 4

Décide de solliciter une subvention auprès du département dans le cadre du développement de l'aide à la Provence numérique correspondant à :

- 2289,40 € du département
- 1526,26 € de la commune

ARTICLE 5

De dire que les crédits nécessaires à la réalisation de ces projets ont été inscrits au budget de la commune

ARTICLE 6

D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à faire les démarches nécessaires et à signer tout document relatif à cette demande.

Fait à Simiane-Collongue, le 10/03/2025

LE MAIRE,
Philippe ARDHUIN

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Ardhuin', is written over a blue circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE SIMIANE-COLLONGUE' and 'Canton du Rhône'.